



## PAIEMENT EN LIGNE CANTINE (voir doc joint)

publié le 05/12/2023

### Descriptif :

Payez en ligne votre facture de cantine. Vous avez pour cela en document joint un tutoriel vous expliquant la démarche. Cliquez ensuite sur le lien paiement en ligne sur la page d'accueil du site du collège (comme pour turboself). Attendez demain MARDI pour que le lien soit actif. Le paiement en ligne est le règlement de la cantine à privilégier. Vous avez jusqu'au 30 janvier pour vous acquitter de votre facture et ainsi l'étaler sur 3 mois avec pour un montant total de 173.25 €, vous pourrez régler par exemple : 50 € en novembre, 50 € en décembre, 73.25 € en janvier Nous en remercions.

### Document joint

 [tuto\\_paiement\\_en\\_ligne\\_cantine](#) (PDF de 430.4 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**